

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

15 crédits

Q1 et Q2

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Le mémoire-stage comporte deux volets : le rapport de stage et la réflexion critique. (Voir « Contenu »)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le rapport de stage (10 pages) vise à présenter le stage, les activités développées, les compétences acquises sur le terrain.</li> <li>• L'analyse critique (20 pages) a pour objectif de développer une réflexion critique et théorique sur les questions de genre, en lien avec le mémoire effectué.</li> </ul>
Acquis d'apprentissage	<p>1 Le mémoire doit montrer l'aptitude de son auteur-e à exposer correctement les résultats d'un travail personnel, objectif et méthodique, dont la qualité n'est pas nécessairement liée à l'étendue. Le mémoire est, au même titre que les autres formes d'enseignement, un moyen de formation constitutif des programmes où il est prévu.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p><b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b></p> <p>L'évaluation du mémoire portera sur les contenus décrits ci-dessous. L'étudiant-e devra démontrer les compétences en lien avec ces contenus. Le Jury appréciera, d'une part, l'aptitude à cerner un objet de recherche et à poser une problématique, à mener une enquête heuristique de qualité, à appliquer aux travaux et/ou sources utilisés les principes de la critique documentaire, à synthétiser les informations récoltées et à en assurer la communication écrite ; et, d'autre part, la capacité de l'étudiant-e à présenter les résultats de ses recherches au jury du mémoire (constitué du/de la promoteur-trice et d'un-e assesseur-e désigné-e par le jury interuniversitaire du master). Les critères d'évaluation détaillés (en termes de forme et de contenu) sont repris dans le <i>Règlement relatif aux stages du master de spécialisation en études de genre</i> (voir « Autres infos »).</p>
Contenu	<p>Le mémoire-stage comporte une partie de présentation du stage (l'endroit choisi et ses caractéristiques, le type de fonction occupée, les tâches effectuées, etc.) et une synthèse des acquis de son expérience de stage (savoirs, savoir-faire, savoir-être).</p> <p>La première partie du mémoire-stage consiste en une présentation du stage effectué par l'étudiant-e. Cette première partie du mémoire est constituée de quatre sections :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• une présentation du lieu de stage : il doit s'agir d'une présentation complète et synthétique de l'organisme dans lequel le stage s'est déroulé (organisation, mission, organigramme, service où l'étudiant-e a été accueilli-e, etc.).</li> <li>• une description du travail réalisé : les différents types de tâches effectuées, les projets menés, le contexte dans lequel ces activités se sont développées. Il s'agit d'expliquer au lecteur la nature du stage. Cela doit être exhaustif et synthétique. La forme de ce texte est laissée à l'appréciation de l'étudiant-e (semainier, agenda ou présentation par projet par exemple). Cette partie peut être complétée par des annexes où seront classés les documents utiles (par exemple les productions réalisées, etc.).</li> <li>• une réflexion critique sur le lieu de et la nature du stage : l'étudiant-e doit faire preuve de distance avec le terrain professionnel et développer une évaluation du lieu, des actions effectuées, des équipes. Une réflexion en lien avec les questions de genre sera particulièrement appréciée.</li> <li>• Auto-évaluation : L'étudiant-e fera un bilan argumenté du stage. Il s'agit à la fois de faire le point sur les éléments positifs ou les faiblesses, la manière dont le stage a été vécu, la confrontation de l'étudiant-e dans le milieu professionnel, etc. Cette auto-évaluation doit être appuyée sur des exemples et situations vécues durant le stage.</li> </ul> <p>La deuxième partie consiste en une analyse critique qui a pour objectif de produire une réflexion théorique et critique à partir d'une problématique liée aux questions de genre. Cette question doit être liée au type de stage que l'étudiant-e envisage, au lieu qui l'accueille, aux enjeux liés à ce terrain, etc. Par exemple, un stage qui se déroule dans le service RH d'une entreprise pourrait donner lieu à une recherche sur le plafond de verre. Un stage se déroulant dans une association LGBT pourrait être couplé à un travail sur l'homophobie. Cependant, l'analyse critique peut aussi être une question qui intéresse l'étudiant-e.</p>

	L'argumentation est construite sur la base de lectures théoriques. Le sujet et la liste des ouvrages à lire sont déterminés en concertation avec le/la promoteur-trice.
Autres infos	Un Règlement relatif aux mémoires du master de spécialisation en études de genre, détaillant notamment les données techniques relatives au mémoire, mais aussi un Règlement relatif au stage du master de spécialisation en études de genre ainsi que divers documents pratiques (modèle de page de garde, formulaire d'évaluation et convention) sont disponibles : <a href="https://www.mastergenre.be/reglements-vade-mecum-et-formulaires/">https://www.mastergenre.be/reglements-vade-mecum-et-formulaires/</a>
Faculté ou entité en charge:	FIAL

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation en études de genre	GENR2MC	15		